



Bruxelles, le 13 mars 2020

La Ville de Bruxelles suspend les activités pédagogiques

Suite aux mesures de restriction importantes prises par le Conseil national de sécurité en vue d'éviter la propagation du coronavirus, l'Instruction publique de la Ville de Bruxelles en appelle à la solidarité et à la responsabilité et suspend toutes les activités pédagogiques dès lundi prochain (16 mars) et jusqu'au 3 avril.

Néanmoins :

- Un accueil est organisé pour tous les enfants dont les parents travaillent et qui n'ont pas possibilité d'organiser une garde autre que par une personne âgée. Nous demandons aux parents d'envisager cela comme une solution de dernier recours.
 - ➔ En maternel et en primaire, l'encadrement sera assuré gratuitement selon l'horaire habituel (de 7h à 18h).
 - ➔ En secondaire, un encadrement pour le 1^{er} degré sera assuré entre 7h45 et 17h.
- Durant cette période, les repas scolaires sont annulés, aucune nouvelle matière ne sera donnée et il n'y aura pas d'évaluations.
- Les bibliothèques seront elles aussi fermées au public.
- Les cours sont également suspendus pour la promotion sociale et donnés à distance pour l'enseignement supérieur, la tenue des différents travaux pratiques et stages sera analysée au cas par cas.

Le Service de Promotion de la Santé à l'Ecole de la Ville de Bruxelles reste bien évidemment à disposition pour toute question. Les parents peuvent les contacter au 02/274.56.30 dans les heures d'ouverture (8h30-16h30) et en cas d'urgence ou en dehors de ces heures au 02/274.56.56

Par ailleurs, toutes les activités extrascolaires et récréatives sont aussi suspendues (centres de jeunes, maisons des enfants, académies...).

Contact :

Nicolas Manzone
Attaché de presse de Faouzia Hariche, Echevine de l'Instruction publique francophone
0474 67 52 06 – nicolas.manzone@brucity.be

Jens Popelier
Attaché de presse de Ans Persoons, Echevine de l'Enseignement néerlandophone
0489 68 32 21- jens.popelier@brucity.be